

COMMUNE DE JUNIVILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 22 janvier 2024 à 20h00

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 22 janvier 2024 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M. Christian COGNIARD, Maire.

Présents : Christelle Bouillon, Laurent Boutry, Michel Brissart, Christian Cogniard, Patrick Dié, Géraldine Guillet, Bertrand Jénin, Jean-Christophe Laclaire, Murielle Lebègue, Sandra Mannarino, Elodie Pilardeau, Lionel Pinot, Bruno Rochon.

Absents excusés : Jérôme Chocardelle (pouvoir à Michel Brissart), Isabelle Clause (pouvoir à Christian Cogniard)

Secrétaire de séance : Mr BRISSART Michel.

1 – APPROBATION DU PV de la réunion du 11 décembre 2023

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2- TOUR D'HORIZON DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mr le Maire relate et commente les réunions et manifestations intervenues depuis la dernière réunion du conseil :

12/12	- Commission communication
14/12	- Présentation du circuit cyclise des Ardennes à Charleville
15/12	- AG du Judo-Club - (Nouveau président)
16/12	- Spectacle de Noël pour les enfants
18/12	- Tour du village des illuminations
21/12	- Conseil Communautaire CCPR
04/01	- Vœux aux agents municipaux
05/01	- Bureau de l'Association Foncière
09/01	- Réunion avec Mme Gilot Architecte et Marinonni (MO) - Réhabilit St-Ex
10/01	- Signature vte terrain à Mr Mme Herbert/Lobet chez Me Mangin
10/01	- Réunion asso du jumelage (programme réception Crawinkel)
11/01	- AGE de l'Amicale des SP (élection nouveau président)
11/01	- CA du Collège de La Retourne
12/01	- Réunion de chantier Côte des Blancs – Marquage + végétalisation
12/01	- Vœux de la commune
13/01	- AG de la Mouche de Mai
17/01	- Réunion maire-adjoints
18/01	- Rencontre Joffrine Money : pb de stationnement devant le magasin
19/01	- AG de l'Asso du Jumelage
20/01	- Repas des Aînés

Changement de présidents d'association. Adrien GUILLOUX succède à Jany MICHEL à la tête du Judo Club. Mickaël ALESSANDRI remplace Emmanuel GODIN à l'Amicale des Sapeurs-pompier.

INTERVENTION DES ADJOINTS

P.DIE :

- Une réunion a eu lieu sur place au nouveau lotissement de la côte des blancs, pour le marquage au sol et l'aménagement paysager. -
- Rencontre avec Joffrine KOBSCHE pour discuter des difficultés de stationnement devant son magasin. Le passage pour piétons sera déplacé.
- Pose de barrières de dégel ce lundi matin jusque mercredi 24 à 12h. Discussion autour du déneigement et du salage incombant à la commune sur certains trottoirs et rues, sachant que les employés habitant à l'extérieur de Juniville, ont des difficultés (voir impossibilité) pour venir travailler.

Travaux à venir :

- Projet de travaux pour l'aile droite à l'immeuble St Exupéry. Mme GILOT, architecte, a présenté ses plans et le préchiffage pour l'accessibilité, l'isolation des murs et plafonds, rénovation de l'électricité, de la plomberie et de la façade : coût total 421 651 €. Discussion autour de l'intérêt de ces travaux à un coût très important nécessitant la recherche de subventions.
- Des travaux d'isolation sont en cours dans l'ancien logement de Mme TINTURIER, réalisés par les services techniques. L'ancien chauffage au gaz sera remplacé par de l'électrique (Ph. Flécheux). Un logement est libre au 2^{ème} étage du château. S'assurer du bon état de la toiture.
- Réunion à venir : 24/01/2024. Réunion « zéro » pour le lancement du diagnostic assainissement.

C.COGNIARD :

- Communication : Il est fait part, en l'absence d'Isabelle CLAUSSE, du report de présentation de la refonte du site internet par Mr DE SOUSA à la prochaine réunion du conseil.
- Cadre de vie : Une petite cérémonie aura lieu le vendredi 23 février à 18h30 pour récompenser les personnes qui ont fleuri et illuminé leurs maisons au cours de l'année. La récompense consistera en des bons d'achat de 25 € à retirer à la jardinerie POLLET à Rethel.

B.ROCHON :

- Bruno ROCHON fait part de la recette du téléthon : 1 326 €
- Un « marcheur du cœur » qui effectue un périple de 1 200 km en 30 jours sera accueilli par la commune (le 14 février)
- Déplacement à Quimper prévu du 20 au 23 juin. Devis transport bus (5 000 €). Difficultés à obtenir des infos sur le séjour (hébergement – programme). 5 invités. Estimation du coût/personne 250/300 €. Combien de participants ?
- Circuit cycliste des Ardennes. Une réunion de travail aura lieu prochainement pour la mise en place de l'organisation.

3- DELIBERATIONS

- 1- Coût du renforcement du réseau électrique et de l'ajout de lampadaires sur la chaussée ADDA, travaux consécutifs aux constructions des logements de Mrs ALLART Julien et SIMON Bruno. Le reste à charge après subvention de la FDEA étant de 13 029 €, celui-ci sera réparti au titre du renforcement à hauteur de 10000 € entre Julien ALLART pour 6700 €, la SCI SLIBA pour 2200 € et la SCI VICTOGAB pour 1100 et le solde soit 3 029 € pris en charge par la commune pour sa participation à l'éclairage public. Accord du conseil municipal à l'unanimité moins une abstention
- 2- Prime exceptionnelle de 2023 de pouvoir d'achat pour les agents communaux (décret du 31/10/2023). Prime variant selon la rémunération brute entre le 01/07/2022 et le 30/06/2023. Le décret prévoit 7 tranches de rémunération brute inférieures à 39 000 €. Primes comprises de 300 € à 800 € à verser au prorata du temps hebdo et/ou du temps de présence de 300 € pour les rémunérations les plus élevées à 800 € pour les rémunérations les plus basses. Le Conseil municipal (10 voix pour) décide de réduire les primes recommandées de 800 € - 700 € et 600 € à 700 € - 600 € et 500 €. Elles seront soumises à l'avis du comité social de Centre De Gestion avant application.
- 3- Appartement 2^{ème} étage du Château : Le conseil donne son accord pour le remboursement de la caution de Mme LALOUETTE et fixe le loyer mensuel à 480 € + charges au futur locataire (mi-février)

4 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Demande de subventions 2024 de l'association de l'auberge Verlaine : 4 000 € à verser à la demande de l'association en une ou plusieurs fois : accord unanime du CM.
- Commission de contrôle des listes électorales : Michel Brissart remplace Angèle Gabreau. Réunion de la commission aussitôt le CM : inscriptions et radiations depuis 2022.
- Informations incendie PAUBON : le Maire informe le conseil municipal sur l'aide apporté par la commune aux deux fils sinistrés pour leur procurer des vêtements.
- Remerciements de l'ESJ pour le tournoi de foot en salle et de plusieurs personnes pour le repas des Aînés
- Plantation annuelle d'arbres : pour chaque enfant né à partir de 2023, un arbre sera planté à côté du city parc en présence de l'enfant et de ses parents. A prévoir un samedi en mars.

Dates à retenir : le 02/02 Vœux de la CCPR, le 09/02 : Réunion de l'APOGERR au Châtelet

Questions soulevées par Bertrand JENIN

- Panneau de signalisation à implanter chemin de la côte des blancs pour réglementer l'accès sur la partie débouchant sur le rond-point. L'Association Foncière règlera la circulation à la fin des travaux du lotissement.
- Eclairage public devant la boulangerie : un devis sera demandé à la FDEA.
- Eclairage extérieur église et monument aux morts : à remettre en service pour l'église et effectuer raccordement de l'éclairage tricolore au monument.
- Régime indemnité des agents communaux : dossier complexe pour une petite commune comme la nôtre, sera mis en œuvre dès que possible.

Prochaine réunion de CM : lundi 11 mars 2024.

Fin de séance à 22h15